

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
Bruno-Choquette tenue le 20 avril 2020 via la plateforme TEAMS.**

Présences

Anne-Marie Noël, présidente
Nathalie Guibord, représentante parent
Mélanie Scattolin, représentante parent
Sylvianne Dubé, représentante parent
Marie-Josée Riel-Laflamme, personnel de soutien
Sonia Barry, professionnelle
Geneviève Lefebvre, enseignante
Dominique Bourque, enseignante

Absences :

Alvina Guillot, représentante parent
Lucie Gosselin, personnel de soutien
Patty Doyon, représentante parent

Est aussi présent : Chantale Mercier, directrice

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
20 avril 2020 via la plateforme TEAMS**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2020
4. Dossiers faisant l'objet d'une approbation
 - 4.1 Approbation de la grille-horaire 20-21
 - 4.2 Approbation de la grille-matière 20-21
 - 4.3 Approbation de la grille-matière projet Harmonie
5. Dossier faisant l'objet d'une consultation
 - 5.1 Photos scolaire 20-21
6. Point d'information
 - 6.1 Service de traiteurs
7. Projet de loi 40 – Processus de mises en candidatures pour le conseil administratif
8. Mot de la présidente
9. Correspondance reçue
10. Mot de la déléguée au comité de parents
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Levée de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

CE.20-04-20.01 Il est proposé par Madame Marie-Josée Riel que l'ordre du jour soit adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2020

CE.20-04-20.02 Il est proposé par Madame Dominique Bourque que soit adopté le procès-verbal du 20 janvier 2020.

4. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

4.1 Approbation de la grille-horaire 20-21

CE.20-04-20.03 Une récréation est maintenant obligatoire en après-midi, après consultation avec les membres du personnel, il a été décidé de raccourcir la récréation du matin et de prolonger la journée de 15 minutes. Concernant le préscolaire, une récréation en après-midi n'est pas obligatoire puisqu'il y a une sieste. Il n'y aura plus de SDG les jours 4 en après-midi, toutefois, le SDG prendra en charge les élèves du préscolaire tous les jours à compter de 14h32. Ces changements n'affectent pas le transport.

Approuvé par Mme Mélanie Scattolin.

4.2 Approbation de la grille-matière 20-21

CE.20-04-20.04 Pas de changement à la grille-matière, s'il devait y avoir des changements, cela pourrait se faire par le CÉ et l'équipe-école. Approuvé par Madame Marie-Josée Riel.

4.3 Approbation de la grille-matière projet Harmonie

CE.20-04-20.05 Il n'est pas possible de couper du temps en univers social ou en science, car cela enlèverait 50% du temps alloué. C'est en français et en mathématique que le temps sera pris. Madame Dominique Bourque apprécie. La grille-matière projet Harmonie est approuvée par Madame Nathalie Guibord.

5. Dossier faisant l'objet d'une consultation

5.1 Photo scolaire 20-21

Les attentes sont : des photos de classe dans l'école, les photos de groupe et du personnel gratuites, lumière naturelle et prix abordables. Il y a la compagnie Misskit utilisée à l'école Saint-Alexandre. La compagnie Enfant klik fournit les photos uniquement par internet, nous ne pouvons pas envisager cette méthode dans notre milieu. Finalement la compagnie Speq photo offre aussi de belles photos à des prix abordables. Les membres de l'OPP feront une courte

recherche afin de voir si d'autres compagnies offrent des forfaits intéressants avec nos critères. Les compagnies devront avoir un plan COVID, puisque les mesures de distanciation seront probablement prolongées.

6. Point d'information

6.1 Service de traiteurs

Le SRM souhaite reconduire les contrats avec les traiteurs déjà en place. Nous continuerons avec « Le Lunch » pour l'année prochaine.

7. Projet de loi 40 – Processus de mises en candidatures pour le conseil administratif

Le processus de mises en candidatures pour le conseil administratif est à l'arrêt en raison de la situation actuelle (Covid-19), les élections devaient avoir lieu au mois de mai. Les membres seront avisés lorsque le processus reprendra.

8. Mot de la présidente

Madame la présidente trouve que la communauté enseignante de Bruno-Choquette est dynamique dans le contexte actuel et en est bien fière.

9. Correspondance reçue

N/A

10. Mot de la déléguée au comité de parents

N/A

11. Mot de la représentante du service de garde

Les inscriptions ressemblent aux années précédentes, mais beaucoup de personnes du quartier ont perdu leur emploi.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 15h06.

Présidente : _____ Directrice : _____